



Charte Forestière de territoire



- Plan d'actions -

AXE N° I : Améliorer la connaissance du territoire à travers la mise en place d'un observatoire.

Action n° 1 : Actualiser et suivre la base de données sur le patrimoine boisé local et ses acteurs.

Périmètre de l'action :

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Constats :

On constate un manque de connaissance :

- des propriétaires forestiers, des peuplements et potentiels des stations forestières, et de l'état de la desserte forestière
- du linéaire de haies géré durablement et du linéaire qui disparaît chaque année
- des zones délaissées par l'agriculture (surface, localisation, ...)
- de l'impact de l'action « châtaignier greffé »
- des consommations en bois (local ou non) par les collectivités (chaufferies bois, paillage, aménagements extérieurs, ...)

Objectifs de l'action :

- Assurer un état de connaissance actualisé du bocage et de ses acteurs afin de cibler plus précisément les différentes actions et d'évaluer l'intérêt d'en mener certaines en priorité.
- Connaître les boisements et le maillage bocager et suivre leur évolution
- Connaître le potentiel biodiversité des boisements

Liens avec les politiques locales :

* PLUI

* Atlas du patrimoine naturel

Public cible :

Propriétaires, exploitants agricoles, communes

Descriptif de l'action :

1/ Récolter les données manquantes

2/Mettre à jour régulière de la base de données

Chargé de projet :

Communauté de communes,

Partenaires techniques potentiels et associés :

CRPF

IUT la Roche sur Yon

CPIE Sèvre et Bocage, Chambre d'agriculture

Suivi et évaluation du projet :

- base de données effectivement en place
- thématiques de la base de données mises à jour moins d'un an auparavant.

Ambition :

- base de données en place
- toutes les thématiques à jour

AXE N° I : Améliorer la connaissance du territoire à travers la mise en place d'un observatoire.

Action n° 2 : Connaître les acteurs de la filière bois, leurs pratiques et leurs objectifs

Périmètre de l'action :

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Constats :

Méconnaissance de la filière et mobilisation de la ressource locale

Objectifs de l'action :

Améliorer la connaissance des acteurs économiques pour mieux appréhender la mise en place de filières locales en tenant compte de la ressource

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- Service développement économique et EIT

Public cible :

Propriétaires forestiers, entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation

Descriptif de l'action :

Rencontrer et assurer un lien avec les acteurs de la filière qu'ils soient locaux ou extra-territoriaux : propriétaires de bois, entreprises d'exploitation, de 1^{ère} et 2^{ème} transformation

Chargé de projet :

Communauté de communes,

Partenaires techniques potentiels et associés :

Atlanbois, Echobat, CAPEB,

Financeurs identifiés :

FEADER (mesure 16.8)

Suivi et évaluation du projet :

- Projets en cours de réalisation

Ambition :

- Intégrer les acteurs à un projet de tiers-lieu bois

AXE N° II : Améliorer la prise en compte des éléments boisés dans les exploitations agricoles et le long des voiries.

Action n° 1 : Apporter un soutien technique à l'entretien, la gestion, l'exploitation et la valorisation des haies, auprès des agriculteurs et des agents des collectivités

Périmètre de l'action :

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Constats :

- Avec la diminution du nombre d'agriculteurs (donc l'agrandissement des exploitations) et la « céréalisation » du bocage, les haies sont souvent perçues comme une contrainte.
- Les broyages effectués le long des haies, au bord des voiries, empêchent la régénération naturelle de s'installer.
- En parallèle de la diminution du linéaire de haies depuis 2007, on observe une augmentation des tailles sommitales sur les linéaires de haies restantes.
- L'exploitation des arbres têtards qui se fait désormais de manière mécanisée doit être accompagnée pour assurer leur pérennité
- Les Plans de Gestion de Haies à l'échelle de l'exploitation, doivent être poursuivis et accompagnés : un grand nombre d'agriculteurs sont demandeurs d'un accompagnement technique afin d'adapter l'entretien de leurs haies, ou de choisir les essences les plus adaptées pour les valoriser au mieux à terme

Objectifs de l'action :

- Palier la diminution du linéaire de haies et favoriser leur régénération naturelle.
- Améliorer l'intégration de la haie au fonctionnement de l'exploitation agricole.
- Optimiser la valorisation du potentiel de bois au sein des haies afin d'augmenter les revenus relatifs aux haies pour les agriculteurs.
- Sensibiliser les agriculteurs aux fonctions des haies (paysager, préservation des sols /de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'eau) afin d'améliorer leur fonctionnalité.
- Analyser les pratiques actuelles pour favoriser celles qui sont les plus adaptées aux objectifs définis (bois-énergie, bois d'œuvre, etc...).

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- Contrats Territoriaux de Bassins Versants
- Mesures Agro-Environnementales Climatiques
- PCAET
- PSE

Public cible :

Exploitants agricoles, entreprises d'exploitations qui utilisent les têtes abatteuses et services techniques communaux

Descriptif de l'action :

a) *Plans de Gestion des Haies* : poursuivre la mise en œuvre des PGH

b) *Diagnostics agro-bocagers et agro-forestiers à l'échelle de la parcelle* : Proposer des diagnostics agro-bocagers pour tendre vers une autonomie de l'exploitation et diminuer les charges

c) *Outil de suivi des techniques d'entretien de haies* : Mettre en place un suivi des techniques d'entretien des haies et de la qualité de la repousse et diffuser les résultats auprès des agriculteurs

d) *Sensibilisation à la gestion* :

*Organiser des « chantiers exemples » / portes ouvertes d'exploitation /groupes de travail sur la gestion des haies.

* Identifier les pratiques d'entretien des haies à l'échelle communale, former les agents des collectivités à la gestion des accotements en bord de voiries et à la sélection sylvicole, et proposer un cahier des charges communautaire type de gestion des accotements

Partenaires techniques potentiels et associés :

CPIE, Chambre d'agriculture, syndicats de BV, Vendée Eau
Comité technique bocage

Financier identifié :

Région

Suivi et évaluation du projet :

- Nombre de nouveaux PGH mis en place, et nombre de ½ journées passées à leur suivi
- Linéaire de haie géré durablement
- Nombre de diagnostics parcellaires effectués
- Mise en place de l'outil de suivi des techniques d'entretien
- Nombre de chantiers exemples/portes ouvertes d'exploitation organisés et fréquentation

Ambition :

- Tous les PGH à jour et suivi
- PGH pour au minimum 10% des agriculteurs du territoire (30 PGH)
- Diagnostics parcellaires effectués sur au minimum 80% des regroupements d'exploitation et auprès de minimum 10% des agriculteurs des communes du sud-ouest (18 agriculteurs)
- 0 ml de haie fonctionnelle arraché suite aux diagnostics.
- Réduction de 50% du linéaire taillé au carré sur la communauté de communes
- Diffusion du document sur les techniques d'entretien
- Au minimum une porte ouverte/an

AXE N°II : Améliorer la prise en compte des éléments boisés dans les exploitations agricoles et le long des voiries.

Action n° 1 : Soutenir financièrement la plantation, l'entretien et l'exploitation des haies

Périmètre de l'action :

Communauté de Communes de Pouzauges

Constats :

- Depuis l'arrêt des financements CPR à la plantation, le linéaire planté chaque année a chuté.
- Le maillage bocager fait incontestablement parti du bien commun (paysager, amélioration de la qualité de l'eau, ...). Il paraît important d'impliquer la collectivité et une grande diversité d'acteurs locaux dans son maintien.
- L'abattage des arbres s'est mécanisé et nécessite une attention particulière pour assurer la pérennité du linéaire
- Le matériel d'entretien des haies dont l'usage est conseillé par les partenaires techniques (lamier, ...) n'est que peu présent localement.
- Les pratiques d'entretien doivent être améliorées pour préserver la typologie des haies et optimiser les charges d'entretien.

Objectifs de l'action :

- Augmenter le linéaire de haies planté et géré durablement via un soutien technique et financier
- Impliquer une grande diversité d'acteurs dans le maintien du maillage bocager
- Commencer une démarche de compensation locale du carbone émis sur le territoire et de services environnementaux rendus
- Améliorer la fonctionnalité du maillage bocager et sensibiliser les agriculteurs à cet aspect
- Améliorer la qualité de l'entretien des haies et de l'abattage des arbres de haies en soutenant financièrement l'achat de matériel adapté.

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- Contrats Territoriaux de Bassins Versants
- Mesures Agro-Environnementales Climatiques
- SCOT et PLUi
- PCAET
- PSE

Public cible :

Collectivités (Communes, Communauté de Communes), entreprises locales, exploitants agricoles, particuliers.

Descriptif de l'action :

a) *Proposer et communiquer sur les différentes possibilités de financement à l'entretien/la plantation (mise en place d'un mécénat carbone, communiquer sur les opérations bassin versant, financer la plantation via l'AFAC-Agroforesteries, ...) et apporter un soutien technique aux planteurs volontaires.*

b) *Financement matériel : Accompagner la subvention de matériel d'exploitation adapté.*

Chargé de projet :

Animateur de la CFT

Partenaires techniques potentiels et associés :

CPIE, Chambre d'agriculture, GRAPEA, CRPF, CEN, Vendée Eau
Syndicats de BV

Financier identifié :

Région, CCPP, entreprises

Suivi et évaluation du projet :

- Linéaire de haies plantées
- Structures ayant participé au projet de mécénat
- Nombre d'agriculteurs impliqués dans la démarche de plantation
- Nombre et type de matériel subventionné

Ambition :

- Au minimum 25% du linéaire ayant disparu depuis 2007, replanté
- Au minimum 25% des agriculteurs ayant des haies éligibles aux MAEC possédant une convention de bonnes pratiques
- Au minimum 5 entreprises impliquées dans le projet de mécénat.
- Au minimum un grappin coupeur tronçonneuse subventionné

AXE N° III : Prise en compte des services environnementaux de la haie et des boisements

Action n° 1 : Identifier et accompagner les actions à forte valeur ajoutée en faveur du climat, de la qualité de l'eau et du paysage

Périmètre de l'action :

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Constats :

De par l'intensification des pratiques agricoles, la diminution de l'élevage et l'agrandissement des exploitations, les pratiques agricoles tendent à aller à l'encontre des politiques d'économie d'énergie et de diminution des gaz à effets de serre.

Objectifs de l'action :

Mettre en œuvre l'expérimentation des Paiements pour Services Environnementaux proposée par l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et engager le territoire vers une politique agricole vertueuse

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- PCAET
- PAT
- MAEC
- PSE

Public cible :

Exploitants agricoles et propriétaires fonciers,

Descriptif de l'action :

Elaborer un diagnostic à l'échelle d'un territoire donné pour mettre en œuvre les PSE à partir des pratiques agricoles en lien avec les partenaires techniques

Chargé de projet :

Animateur CFT

Partenaires techniques potentiels et associés :

CPIE, Grapea, Chambre d'agriculture, Vendée Eau, EPTB, AELB, OFB
Syndicats de bassins versants

Financeurs identifiés :

AELB

Suivi et évaluation du projet :

- Mise en place de l'outil
- Actions effectivement effectuées suite à la diffusion de l'outil

Ambition :

Valorisation trouvée et entamée pour minimum 50% des terres délaissées

AXE N° III : Prise en compte des services environnementaux de la haie et des boisements

Action n° 2 : Valoriser le patrimoine paysager et génétique local

Périmètre de l'action :

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Constats :

Le maintien du paysage doit impliquer le plus grand nombre d'acteurs possibles, de par son appartenance aux biens communs. Le soutien aux plantations, par les autres actions de la Charte, serait intéressant à intégrer dans une économie circulaire. Pour exemple, une grande partie des châtaigniers greffés il y a 200 ans sont dépérissant. Le patrimoine génétique qu'ils représentent est essentiel à préserver. Il en va de même pour les autres espèces fruitières et forestière locale qui tendent à disparaître par méconnaissance ou suite à des restructuration de parcelles.

Objectifs de l'action :

- Obtenir et conserver des plants adaptés à la région, afin d'optimiser les réussites de plantation
- Sauvegarder le patrimoine génétique et paysager que représentent les essences locales.
- Impliquer une grande diversité d'acteurs dans le maintien des boisements et des haies

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- PCAET
- PAT
- MAEC
- PSE

Public cible :

Exploitants agricoles et propriétaires fonciers, habitants

Descriptif de l'action :

Expérimenter les récoltes et semis de végétaux locaux et développer la plantation de végétaux labélisés « végétal local ».

Poursuivre les campagnes de greffes 2 des variétés fruitières

Mettre en place un verger conservatoire

Chargé de projet :

CPIE Sèvre et Bocage

Partenaires techniques potentiels et associés :

CRPF

Associations de sauvegarde des fruitiers locaux

Financeurs identifiés :

CCPP (CPO)/Fonds extérieurs/région

Suivi et évaluation du projet :

- Intégration d'une pépinière au réseau « éleveurs » du label « végétal local »
- Intégration d'une structure au réseau « récolteurs » du label « végétal local »
- Nombre de plants vendus
- Nombre d'acheteurs de plants

Ambition :

- Au moins une pépinière intégrée au réseau « éleveurs » du label « végétal local »
- Au moins une structure intégrée au réseau « récolteurs » du label végétal local.
- Intégrer des espèces dans une filière locale et de l'économie circulaire

AXE N° IV : Dynamiser l'exploitation forestière tout en valorisant au mieux le potentiel stationnel .

Action n° 1 : Proposer une « boîte à outils » adaptée aux enjeux pour les propriétaires forestiers

Périmètre de l'action :

Communauté de communes du Pays de Pouzauges

Constats :

Certains propriétaires n'osent pas faire venir des ETF par la taille trop peu importante de leurs parcelles, de peur du manque de rentabilité ou de débouchés.

Objectifs de l'action :

Aider les propriétaires forestiers à s'impliquer plus dans la gestion de leurs boisements en les mettant en relation avec les autres propriétaires forestiers et le reste de la filière.

Regroupements, foncier, desserte et DGD

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- PLUi
- Développement de la plateforme « la forêt bouge » par le CRPF.

Public cible :

Propriétaires forestiers

Descriptif de l'action :

Identifier et sensibiliser les propriétaires potentiellement intéressés un regroupement pour la gestion, et les mettre en lien avec les gestionnaires forestiers locaux.

Chargé de projet :

Communauté de communes

Partenaires techniques potentiels et associés :

Gestionnaires forestiers
CRPF

Financeurs identifiés :

FEADER (mesure 16.8)

Suivi et évaluation du projet :

- Nombre de réunions de sensibilisation de propriétaires forestiers aux intérêts du regroupement pour la gestion

Ambition :

- Regroupement pour la gestion d'au moins 50% des propriétaires intéressés (identifiés lors des réunions)

AXE N° IV : Dynamiser l'exploitation forestière tout en valorisant au mieux le potentiel stationnel

Action n° 2 : Former les propriétaires forestiers à la sylviculture

Périmètre de l'action :

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Constats :

Certains propriétaires forestiers, seraient toujours intéressés par les formations à la diversification des itinéraires sylvicoles, initiées en 2006. Ils sont aussi demandeurs d'un bilan concernant les éclaircies effectuées (action I-1.1) afin de connaître les avantages / inconvénients de chaque itinéraire sylvicole, et leurs conditions de réussite.

Objectifs de l'action :

- Donner des outils aux propriétaires forestiers intéressés par une diversification des itinéraires sylvicoles, afin qu'ils connaissent les conditions de réussite, les objectifs en terme de produit, et les implications technico-économiques de chaque itinéraire sylvicole.
- Dynamiser les coupes d'éclaircies afin d'augmenter la part de production de bois d'œuvre dans les peuplements forestiers.

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- Actions N° I-1.1 ; I-2.1 ; IV-2.2 ; V-1.3 ; VI-2.4
- PCAET

Public cible :

Propriétaires forestiers

Descriptif de l'action :

a) Mettre en place un outil de démonstration d'itinéraires sylvicoles

b) Organiser les formations à la sylviculture pour les propriétaires forestiers

Chargé de projet :

CRPF

Partenaires techniques potentiels et associés :

CRPF

Financeurs identifiés :

Région

Suivi et évaluation du projet : <ul style="list-style-type: none">• Mise en place du dispositif « parcelles exemples »• Constitution du document explicatif• Nombre de formations organisées et fréquentation	Ambition : <ul style="list-style-type: none">• Dispositif en place et mis à jour• Document explicatif mis en place• Au moins 5 formations / an à partir de la mise en place du dispositif, et fréquenté par minimum 50% des propriétaires intéressés (identifiés par l'enquête)
--	--

AXE N° V : Améliorer la valorisation du bois local

Action n° 1 : Soutenir et mettre en lien les entreprises de la filière afin de développer l'utilisation de bois local et d'améliorer sa valorisation.

Périmètre de l'action :

En fonction des acteurs utilisant du bois de provenance de la Communauté de Communes

Constats :

- Le bois local est actuellement valorisé en très grande majorité en bois énergie ou en piquets.
- Le potentiel des sols forestiers et agricoles permettrait de produire du bois de qualité « bois de travail » et ainsi, de développer d'autres débouchés

Objectifs de l'action :

Faciliter les échanges entre membres de la filière afin d'amorcer un travail en commun d'utilisation plus importante du bois local dans l'ameublement, la construction, les aménagements extérieurs
Mettre en place un tiers lieu bois sur le territoire : lieu d'échanges et pépinière de projets

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- EIT

Public cible :

Entreprises de la filière : ETF, scieurs, charpentiers, menuisiers, architectes, paysagistes, habitants

Descriptif de l'action :

1/ Organiser des réunions / portes ouvertes/ visites avec des entreprises de la filière afin de présenter les peuplements forestiers locaux et communiquer sur les utilisations potentielles de bois local.
2/mettre en place une cellule de réflexion pour la création d'un tiers lieu bois

Chargé de projet :

Communauté de communes

Partenaires techniques potentiels et associés :

Atlanbois, Echobat, Capeb
CRPF

Financeurs identifiés :

FEADER (mesure 16.8)

Suivi et évaluation du projet :

- Nombre de réunions organisées, et fréquentation
- Nombre de visites/portes ouvertes organisées et fréquentation

Ambition :

- Au moins 2 visites et 3 réunions organisées par an

AXE N° V : Améliorer la valorisation du bois local

Action n° 2 : Favoriser l'utilisation du bois local dans les aménagements et les bâtiments locaux

Périmètre de l'action :

En fonction des acteurs utilisant du bois de provenance de la Communauté de Communes

Constats :

Le PCAET met en évidence l'intérêt d'engager des économies d'énergie dans les bâtiments et sur l'intérêt de l'utilisation des matériaux bio-sourcés pour le stockage du carbone et inciter au développement des filières courtes.

Objectifs de l'action :

Augmenter la part d'utilisation de bois local par les entreprises de la filière en leur permettant d'investir dans du matériel adapté.
Soutenir et développer les entreprises de première transformation du bois, maillon essentiel de la chaîne de transformation.

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- Actions N° I-2.2 du PCAET

Public cible :

Entreprises de la filière : ETF, scieurs, charpentiers, menuisiers, architectes, paysagistes

Descriptif de l'action :

Identifier les projets publics et privés pouvant faire l'objet d'une prise en compte des MBS.
Accompagner les porteurs de projets et apporter un soutien technique et financier

Chargé de projet :

Animateur de la CFT

Partenaires techniques potentiels et associés :

Atlanbois, Echobat, Capeb
CRPF

Financeurs identifiés :

FEADER (mesure 16.8) : animation

Suivi et évaluation du projet :

- Nombre de projets financés

Ambition :

- 90% du bois local et MBS

AXE N° V : Améliorer la valorisation du bois local

Objectif n° 3 : Développer/structurer la filière bois et bois déchiqueté locale

Périmètre de l'action :

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Constats :

- Les chaufferies bois acceptent de moins en moins de plaquettes contenant des particules plus fines, de par la création de mâchefer. Il convient donc de leur trouver un débouché, et de discerner quelle est la meilleure valorisation existant pour ces plaquettes.
- Les bois de très bonne qualité / diamètre important, présents en faibles quantités sur le territoire, sont actuellement exploités de façon indifférenciée par la plupart des ETF et des agriculteurs. Ils pourraient cependant être utilisés en bois d'aménagement, voire de construction ou d'ameublement.

Objectifs de l'action :

- Augmenter les revenus relatifs au bois pour les propriétaires forestiers et les agriculteurs
- Valoriser les plaquettes qualité moindre ne pouvant être utilisées par les chaufferies locales
- Développer la production et l'utilisation en bois d'aménagement, de construction ou d'ameublement pour les essences et qualités appropriées.

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- Action N° V-1 de la charte
- PCAET

Public cible :

Agriculteurs et propriétaires forestiers

Descriptif de l'action :

1/Organiser des journées de formation, des visites de chantiers de sciage, et des portes ouvertes d'exploitation sur les usages des bois locaux (ex : « bois de construction », « scierie mobile », « litière animale », ...)

2/ Mettre en relation les producteurs, exploitants, transformateurs, et potentiels utilisateurs de bois

Chargé de projet :

Communauté de communes

Partenaires techniques potentiels et associés :

Atlanbois, Union des CUMA

Suivi et évaluation du projet :

- Volume de bois valorisé en paillage et litière animales
- Nombre de projets réalisés

Ambition :

- Solution technico-économique convenant à l'entreprise de réinsertion et à l'entreprise d'exploitation-transformation de bois, trouvée

AXE N° VI : Sensibiliser à l'importance de l'entretien des boisements et à l'utilisation du bois local, et communiquer sur l'existant

Action n° 1 : Organiser des formations à destination des élus et des artisans sur l'utilisation des matériaux bio-sourcés dans les bâtiments

Périmètre de l'action :

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Constats :

Suivant les résultats des actions I-2.2 du PCAET

Objectifs de l'action :

Mettre en place des formations à destination des élus, concepteurs et artisans sur l'intérêt des matériaux bio-sourcés pour une meilleure prise en compte dans les projets futurs et améliorer les connaissances dans les règles de mise en œuvre. L'objectif est de permettre d'assurer une montée en compétence en fonction du niveau d'intervention de chaque acteur. Cette action vient renforcer la politique de l'habitat mis en œuvre par la collectivité qui encourage l'utilisation des matériaux bio-sourcés

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- Actions 2.4 du PCAET
- Axe V de la charte forestière de territoire
- OPAH

Public cible :

Elus, architectes, maîtres d'œuvre, artisans

Descriptif de l'action :

- a) Identifier les enjeux liés à l'utilisation des MBS
- b) Proposer un module de formations adaptées au public
- c) Mettre en œuvre des formations en lien avec les territoires voisins

Chargé de projet :

Communauté de communes

Partenaires techniques potentiels et associés :

Atlanbois, Echobat et Capeb Vendée
Chambre des métiers

Financeurs identifiés :

Conseil départemental, Sydev

Suivi et évaluation du projet :

- Nombre d'acteurs intéressés
- Nombre de projets concrets mis en place à N+3

Ambition :

- Mobiliser au moins 50% des acteurs qui interviennent sur le territoire
-

AXE N° VI : Sensibiliser à l'importance de l'entretien des boisements et à l'utilisation du bois local, et communiquer sur l'existant

Action n° 2 : Sensibiliser les publics à l'utilisation de la ressource bois et matériaux bio-sourcés

Périmètre de l'action :

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Constats :

- Le bois est présent sur le territoire mais la population d'éloigne de son utilisation au profit d'éléments composites pré-fabriqués à faible valeur environnementale et sociale. Se réapproprier le bois local et ses usages ainsi que les ressources locales nécessite une sensibilisation accrue.

Objectifs de l'action :

- Identifier les structures et associations locales, vecteurs d'information et de sensibilisation sur le sujet
- Organiser des actions de sensibilisation sur l'utilisation du bois local en prenant compte les projets existants sur le territoire et notamment des associations locales

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- OPAH
- PCAET
- Programme d'éducation à l'environnement

Public cible :

Habitants et écoles

Descriptif de l'action :

1/participer à des actions de sensibilisation sur l'usage du bois organisées sur le territoire
2/ intégrer cette thématique dans les programmes d'éducation à l'environnement mis en place dans les écoles

Chargé de projet :

Animateur CFT

Partenaires techniques potentiels et associés :

CPIE Sèvre et Bocage et associations locales
CRPF, CPIE Sèvre et Bocage,

Suivi et évaluation du projet :

- Nombre de journées et d'actions réalisées

Ambition :

- Au moins une journée de formation / porte ouverte / an / thématique à aborder (≈ 5)

AXE N° VII : Animer la charte

Action n° 1 : Animer, suivre et évaluer l'impact de la Charte

Périmètre de l'action :

Communauté de Communes du Pays de Pouzauges

Constats :

- Nécessité d'animation et de suivi des actions afin d'avoir un impact réel et continu sur le territoire

Objectifs de l'action :

- Suivre les actions, évaluer leurs impacts, et adapter leur mise en œuvre
- Coordonner les actions des différents partenaires techniques intervenant sur la Charte

Liens avec les autres actions et politiques locales :

- Toutes les actions du plan d'actions

Public cible :

Acteurs locaux, partenaires techniques, financeurs

Descriptif de l'action :

1/Organiser et mettre en œuvre des réunions de coordination

2/Suivre les indicateurs d'action

3/Mettre en œuvre un bilan annuel des actions menées et des résultats obtenus

Chargé de projet :

Animateur CFT

Partenaires techniques potentiels et associés :

Tous les partenaires de la Charte

Financeurs identifiés :

FEADER (mesure 16.8)

Suivi et évaluation du projet :

- Indicateurs suivis
- Nombre de réunions organisées

Ambition :

- Au moins 1 réunion/an organisée
- Tous les indicateurs suivis